

2010-UNAT-065, Shanks

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré une demande d'interprétation du jugement n ° 2010-UNAT-026BIS. Unat a jugé que la langue du jugement était claire dans son sens et n'avait besoin aucune interprétation. Unat a refusé la demande.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Précédent de l'UNAT Jugement: Le demandeur a soumis une demande d'interprétation de l'interprétation de l'UNAT n ° 2010-UNAT-026BIS.

Principe(s) Juridique(s)

Laissé délibérément vide.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Texte Supplémentaire du Résultat

Aucun soulagement ordonné; Aucun soulagement ordonné.

Applicants/Appellants

Shanks

Entité

CCPPNU

Numéros d'Affaires

2010-031

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 Mai 2012

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions liées aux jugements

Interprétation de l'arrêt

Jugements Connexes

2010-UNAT-026bis